



Assurance juridique de la banque

Par **ELODIE**, le **22/05/2012** à **14:06**

Bonjour, rnrnen janvier dernier , j ai quitte ma banque en laissant un decouvert qui aujour d hui passe en contentieux donc je rembourse des maintenant selon un echeancier qui m a ete accordé par l entreprise sous traitante de contentieux. sur ce compte , j avais une assurance juridique qui n a pas pu ete prelevé depuis 2 mois, normal vu que le compte est passé en contentieux et qu il es inactif, mais ils me reclament maintenant la totalite de l année jusqu à la date d anniversaire soit mars 2013! ma question est : puis je avoir un recours sachant que mon compte n'est plus actif? puis je resilier cette assurance des maintenant? rnrnmerci de maider car je suis un peu perdu..